# Descriptif type Sarlon trafic 19 dB 43

**Revêtement de sol PVC acoustique U4 P3 en lés de 2 m**

Fourniture et pose d’un revêtement de sol PVC acoustique certifié QB UPEC.A+ : 19 dB en lés de 2 m classé  U4 P3 E2/3 C2 type Sarlon trafic 19 dB 43.

Selon la norme NF EN ISO 24343-1, son poinçonnement rémanent sera de 0.08 mm.  
Il sera doté d’une couche d’usure compacte transparente de 0,67 mm, avec armature en voile de verre sur dossier de mousse renforcée.

Le produit bénéficiera d’une protection de surface polyuréthane OVERCLEAN XL réduisant l’utilisation de détergent, permettant d’éviter toute métallisation ou entretien par méthode spray, lui conférant ainsi une excellente résistance aux taches.

Il bénéficiera impérativement d’une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu’à 6 ans supplémentaires (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant(1)).

Les chutes de pose peuvent être recyclées via notre programme de recyclage Forbo Tournesol.  
  
  
*(1)L’extension de garantie peut s’appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d’un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).*

# Descriptif type Sarlon trafic 15 dB 43

**Revêtement de sol PVC acoustique U3 P3 / U4 P3 en lés de 2 m**

Fourniture et pose d’un revêtement de sol PVC acoustique certifié QB UPEC.A+ : 15 dB en lés de 2 m classé U4 P3 E2/3 C2 type Sarlon trafic 15 dB 43.

Selon la norme NF EN ISO 24343-1, son poinçonnement rémanent sera de 0.05 mm.  
Il sera doté d’une couche d’usure compacte transparente de 0,70 mm, avec armature en voile de verre sur dossier de mousse renforcée.

Le produit bénéficiera d’une protection de surface polyuréthane OVERCLEAN XL réduisant l’utilisation de détergent, permettant d’éviter toute métallisation ou entretien par méthode spray, lui conférant ainsi une excellente résistance aux taches.

Il bénéficiera impérativement d’une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu’à 6 ans supplémentaires (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant(1)).

Les chutes de pose peuvent être recyclées via notre programme de recyclage Forbo Tournesol.

*(1)L’extension de garantie peut s’appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d’un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).*